A L'OFFICIEL

L'OCTROI DE BOURBOURG

Est autorisée la prorogation, jusqu'au 31 décembre 1913 inclusivement, à l'octroi de Bourbourg-Ville (Nord), d'une surtaxe de 6 francs par hectolitre d'alcool pur contenu dans les eaux-de-vie, esprits, liqueurs fruits à l'eau-de-vie, absinthes et autres liquides alcooliques non dénommés.

Cette surtaxe est indépendante du droit de 15 francs établi à titre de taxe principale.

HOPITAUX MILITAIRES

Concours pour l'emploi d'infirmière

Un concours pour l'emploi d'infirmière laïque des hôpitaux militaires s'ouvrira le 8 centres qui seront ultérieurement désignés.

Les candidates devront être de nationalité française et âgées, sauf dans des cas particuliers dont le Ministre sera juge, de 20 ans au moins et de 35 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours.

Les candidates nommées infirmières stagiaires, passé l'âge de 25 ans, n'auront pas droit au minimum de retraite garanti par l'article 10 du décret du 28 février 1897.

Les personnes qui désirent prendre part au concours devront faire parvenir leur demande pour le 1er septembre au plus tard, à M. le Ministre de la Guerre (2me direction). Cette demande sera accompagnée des pièces suivantes :

1. Un bulletin de naissance.
2. Une copie certifiée conforme de leur diplôme d'infirmière ;
3. Un extrait de leur casier judiciaire avant moins de trois mois de date ;
4. Un certificat d'aptitude physique délivré par un médecin militaire du grade de médecin principal des médecins-majors du service hospitalier.

Des avantages nombreux sont faits aux infirmières laïques des hôpitaux militaires.

Traitement annuel variant suivant la classe de 800 à 1458 francs.

Logement gratuit à l'hôpital ou indemnité représentative de 300 à 400 francs, suivant l'importance des villes.

Nourriture gratuite ou indemnité représentative dans certains cas.

Indemnité annuelle de tenue de 100 francs.

Repos hebdomadaire de 24 heures et congé annuel de 25 jours.

Le programme détaillé du concours, lorsque le règlement provisoire du 22 juillet 1912, portant admission et administration d'un personnel d'infirmières laïques dans les hôpitaux militaires, sont insérés au bulletin officiel du ministère de la Guerre (partie réglementaire), qui est publié par la maison Chapelot, 30, rue et Passage Dauphine, à Paris.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Le meilleur aliment des enfants en bas-âge.

Remplace le lait maternel.

EN VENTE : dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries, 4 fr. 75 la Boîte.

EXIGER la Marque NESTLÉ

Envoi gratuit d'échantillons sur demande adressée à Mr H. NESTLÉ, 14, Rue du Parc-Royal, Paris.

Nommer ce journal.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHE

(Rue Esquermoise)

Un programme d'une active beaucoup de succès à l'Omnia. Chacun veut voir le VOYAGE DE M. POINCARE, A LONDRES (vues très intéressantes). — LA COMTESSE NOIRE, grand spectacle dramatique en trois parties, joué par Mme Robinne et M. Alexandre, de la Comédie Française. — LE CONCOURS HIPPIQUE DE LILLE. — L'OTAGE, drame colonial, etc., etc.

T. L. p. : Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

ARÔME PATRELLE — Vente en bouteilles — Goûts variés — Belle couleur dorée — Demandez Partout

PETITE CORRESPONDANCE

Adresser les demandes de renseignements, de bl. le petit Correspondant. Indiquer toujours les initiales. Joindre timbre pour réponse.

Véronique. — L'Exposition de l'Automobile, du Cycle et des Sports aura lieu, cette année, au Grand Palais, du 17 au 26 octobre.

B. C. Tempérance. — Non, les ouvriers belges ne bénéficient pas actuellement des allocations patronales ni des allocations de l'Etat.

Une abonnée. — Demandez l'assistance judiciaire au Procureur de la République en expliquant votre situation.

Locataire R. — Vous devez prévenir votre propriétaire 15 jours avant l'époque à laquelle vous payez votre loyer.

X. 84, Lille. — Toutes contestations en matière de réparations locatives sont de la compétence du juge de paix.

M. I. — Les renseigns produits aux actes de l'Etat-Civil doivent être âgés de 21 ans au moins, parents ou autres sans distinction de sexe.

HERNIES HYDROCELES, VARICOCELES. Guérison par le Docteur Spécialiste V. BASTIN, de Pamplemousin-l'Evêque, actuellement à BRUXELLES, 83, Avenue Besme. PROCÈDE PERSONNEL ayant fait ses preuves pendant 22 ANS et ayant donné, à ce jour, 12.000 guérisons radicales attestées par écrit, toujours inconnues en 8 jours seulement. Suppression complète du Bandage. Brochure envoyée gratis et visite gratuite tous les jours, de 1 à 3 heures. Téléphone 6. 2637. Prix modérés, réduits pour les ouvriers, à qui il est, en outre, accordé des facilités de paiement en cas de nécessité.

L'Institut du Docteur BASTIN, fondé depuis 1880, est le premier en son genre, le seul destiné exclusivement aux Hernies, Hydrocèles et Varicocèles.

Pour renseignements, écrire au Docteur BASTIN, 83, avenue Besme (parc de Saint Gilles, à BRUXELLES.

Paiement après guérison.

Chronique Sportive

Lee Courses de Douai

Voici les résultats de la troisième réunion de la société des courses de Douai :

PREMIERE COURSE. — 1er Gracieuse, pesage, gagnant 107,50, placé 56,50 ; pelouse, gagnant 104,50, place 17,50. — 2me Ii, pesage 100,50, pelouse 17. — 3me Gabier, pesage 21 fr., pelouse 20.

DEUXIEME COURSE. — 1er Ophélie III, pesage, gagnant 11 fr., place 5,50, pelouse gagnant 10, place 5. — 2me Bizarre, pesage 5,50, place 11. — 3me Bizarre.

TROISIEME COURSE. — 1er Eclaireur, pesage, gagnant 11 fr., place 5,50, pelouse gagnant 10,50, place 5. — 2me Gabier, pesage 15, pelouse 12. — 3me Gabier, pesage 12, pelouse 10.

QUATRIEME COURSE. — 1er Courville, pesage, gagnant 10 fr., place 5 fr., pelouse gagnant 9, place 5. — 2me Britondan, pesage 5,50, pelouse 5 fr. — 3me Emile II, pesage 11, pelouse 11,50.

A la suite de la course le lieutenant Rognet a remporté le cheval Mlle de Lassenne à la suite une chute sans gravité.

CINQUIEME COURSE. — 1er Aujourd'hui, gagnant 11 fr., place 5 fr., pelouse gagnant 10, place 5. — 2me Gaminet, pesage 11, pelouse 10. — 3me Gamine, pesage 11, pelouse 10.

SIXIEME COURSE. — 1er Gamine, pesage 11, pelouse 10. — 2me Gamine, pesage 11, pelouse 10. — 3me Dinahmo, pesage 11, pelouse 10.

Dernier Sabinus.

CYCLISME

[illegible]

COLOMBOPHILIE

A TOURCOING

Fédération colombophile tourquenoise. — Voici le résultat du concours de Chantilly, offert le 29 juin, par la société « Le Nord Colombophile », chez Deconinck.

Vieux. — 341 pigeons lâchés à 6 h. 15 par M. Declercq.

1. Hoenen Victor, 1. 4 p. — 2. Gh. Destombes, 6 p. — 3. Horrent Victor, 1 p. — 4. Verzandre, 4 p. — 5. Van Gossels Victor, 2 p. — 6. Léon Welcomme, 3p. — 7. Léon Welcomme, 4 p. — 8. Dhaze père, 4 p. — 9. Duvillier Catteau, 3 p. — 10. Desbonnet Jean. — 11. Deconinck G., 3 p. — 12. Her Emile, 3 p. — 13. Deconinck G., 6 p. — 14. Vandepotte Léon, 3 p. — 15. Jean Florin. — 16. Desvanlis, 4 p. — 17. Beulque, 3 p. — 18. Dannels, 3 p. — 19. Gardin. — 20. Kinebert, 3 p. — 21. Liagre Paul. — 22. Beghin, 1 p. — 23. Berlaire Lemmens, 3 p. — 24. Lepers, 4 p. — 25. Boulanger Hubert, 3 p. — 26. Duvillier Catteau. — 27. Van Gossels Michel, 1 p. — 28. Stalandre. — 29. Vermersch Jules. — 30. Dhaze père, 1 p. — 31. Gardin, 1 p. — 32. Corbut, 2 p. — 33. Lamerin. — 34. Deschamps Her. — 35. Delgatte. — 36. Liagre Paul. — 37. Masures Jacques. — 38. [illegible] Carlier. — 39. Her Emile. — 40. Bas Liagre. — 41. Sohet Bert. — 42. Jean Florin. — 43. Beghin. — 44. Massieux. — 45. Parsis. — 46. Bonhomme. — 47. Horrent. — 48. Dupont. — 49. Dupont. — 50. Vorter. — 51. Fontaine. — 52. Desvanlis. — 53. Delattre. — 54. Delattre. — 55. Duvillier Catteau.

Series de 4 pigeons : 1. Desvanlis.

Series de 3 pigeons : [illegible]

2. Dhaze père.

Distance, clocher St-Christophe, 177 kilomètres. 471 [illegible] pigeons lâchés à 6 h. 15 par M. Dhaze père à 9 h. 15 m. 35 s.

1. Horrent Antoine. — 2. Wilt comme Lyon. — 3. Deconinck Gustave. — 4. Duvillier Jules. — 5. Duvillier Catteau.

Series de 4 pigeons : 1. Horrent, 1 p. — 2. Duvillier, 3 p. — 3. Léon Welcomme, 4 p. — 4. Dubent. — 5. Wilfaert. — 6. Victor Hoogwelt. — 7. Dassonville Lepers. — 8. Deconinck G. — 9. Bouvaine. — 10. Van Gossels M. — 11. Bégan. — 12. Devaux. — 13. Deconinck Louis. — 14. Jules Dupuichin, 3 p. — 15. Fontaine. — 16. Dassonville-Lepers. — 17. Dassonville-Lepers. — 18. Beghin. — 19. Wulfaert. — 20. Famechon. — 21. Léon Decomme. — 22. Deconinck Gustave. — 23. Hionnet, 2 p. — 24. Louis Dutilleul, 2 p. — 25. Famechon. — 26. Ghaillain I. — Bouquet. Deconinck, G. Deconinck, G. Deconinck, G. Deconinck.

Séries de 3 pigeons : Dassonville Lepers.

Séries de 2 pigeons : 1. Wulfaert. — 2. Delcomme Léon.

Régulateurs : 1. Horrent. — 2. Delcomme. — 3. Deconinck G. — 4. Ghaillain Jules. — 5. Duvillier Catteau.

Concours de Chatellerault. — Voici le résultat du concours offert le 29 juin, par la société « Le Club colombophile », chez Deconinck. 218 pigeons lâchés à 4 h. 30, par M. Boutou.

1. Tierrie Albert, U., 4 p. — 2. Vilain, 2 p. — 3. Belsen, 2 p. — 4. Assemaine Louis, 4 p. — 5. Deconinck G., 4 p. — 6. Jules Desvenain, 4 p. — 7. Jonglez Maurice, 1 p. — 8. Desvenain Jules, 2 p. — 9. Delescluse, 1 p. — 10. Masurel Jacques, 2 p. — 11. Delescluse, 2 p. — 12. Delgatte, 3 p. — 13. Blanche. — 14. Jonglez Maurice. — 15. Jonglez Maurice. — 16. Dedryver F., 1 p. — 17. Sion Paul. — 18. Dassonville Lepers, 3 p. — 19. Jean Desclombes. — 20. Liagre Paul, 3 p. — 21. Lefebvre Louis, 3 p. — 22. Desvenain Jules, 3 p. — 23. Masurel Leclercq, r. — 24. Delgatte 1 p. — 27. Wittemberg. — 28. Sion Paul. — 29. Verhulst, 1 p. — 30. Assemaine Louis. — 31. Vilain. — 32. Jonglez. — 33. Desvenain Jules. — 34. Desvenain Jules — 35. Lefebvre Louis. — 36. Liagre Paul. — 37. Jonglez Robert. — 38. Assemaine Louis. — 39. Desvenain Jean. — 40. Brouwaeys père. — 41. Tierrie Albert. — 42. Lefebvre Henri. — 43. Her Emile. — 44. Deconinck G. — 45. Lefebvre Louis. — 46. Perche. — 47. Louis Assemaine — 48. Lefebvre Louis. — 49. Louis Lefebvre — 50. Delesalle Augustin. — Bouquets : Assemaine Louis, Brouwaeys père, Dedryver F., Deconinck G., Ducoulombier.

Justice et Liberté. — Résultat du concours de Chantilly, offert le 29 juin, par la société V. Prez, rue de Roncq, 598 pigeons lâchés à 5 h. 05 m., par M. Vanryssel, jeunes et vieux.

Vieux. — 1. Dufoest, U., 5 p. — 2. Legrand, 6 p. — 3. L. Gons, 4 p. — 4. Callewaert 4 p. — 5. Bourkoom, 5 p. — 6. Seynave, 4 p. — 7. Debast, 4 p. — 8. Seynave, 4 p. — 9. Struyve, 5 p. — 10. P. Castelain. — 11. Dufourmont, 5 p., r. — 12. E. Debiens, 6 p. — 13. Verkamet 3 p. — 14. Drubrunfaut, 6 p. — 15. L. Delcomme 6 p. — 16. G. Dutilleul, 3 p. — 17. Seynave, 3 p. — 18. H. Florin, 4 p. — 19. Delahaye, 4 p. — 20. F. Wagnon, 3 p. — 21. Deschamp, 3 p., r. — 22. H. Vandeaustel. — 23. Vanlomme. — 24. Dromont. — 25. Dessauvages, 1 p. — 26. A. Debien, 1 p. — 27. Fremeaux, 1 p. — 28. Beulque, r. — 29. J. B. Leconte. — 30. E. Delcomme. — 31. P. Lefebvre. — 32. E. Deneule. — 33. Delobel. — 34. J. B. Leconte. — 35. E. Deneule. — 36. Debaets. — 37. J. L. Leconte. — 38. E. Verschieve. — 39. L. Delcomme. — 40. F. Wagnon. — 41. J. L. Leconte. — 42. Vanick. — 43. Dufoest. — 44. E. Hez. — 45. Dutardin. — 46. Delporte. — 47. Hoffels. — 48. Dubar. — 49. Leconte. — 50. Vlaisnen. — 51. F. Dubar. — 52. Fromaux. — 53. Martinage. — 54. E. Debiaere. — 55. J. Bouckart. — 56. J. Beulque. — 57. H. Florin. — 58. J. Vandorgath. — 59. Mathon. — 60. Vanlomme. — Bouquets : Martinage, F. Wagnon. — 1. Des Vallée. — 68. Dupuis. — 69. Dams. — 70. Des Barbe-Bleue.

Régulateurs : 1. Seynave. — 2. Dufourmont. — 3. Delahaye. — 5. Debaets.

Series d'honneur de 4 pigeons : [illegible]

Series de 3 pigeons : 1. F. Wagnon. — 2. Deneule. — 3. Delobel. — 4. Lefebvre. — 5. Vanlomme. — 6. Vanlomme. — 7. Dromont. — 8. Vanlomme. — 9. Vanlomme. — 10. Vanlomme. — 11. Des Vallée. — 12. Dupuis. — 13